

En cette veille de parution du Livre blanc 2013 sur la défense ce 29 avril (je remarquerai que c'est en pleine période de vacances scolaires, cette publication se plaçant dans les sujets finalement de peu d'intérêt), la semaine écoulée peut aussi faire réagir.

Un clivage de plus en plus prononcé au sein de la nation

Cette semaine exprime à mon sens un clivage grandissant au sein de notre nation et une contestation croissante même parmi ceux qui s'exprimaient peu jusqu'à présent. Ce que je qualifierai de « peuple de droite » même s'il n'est sans doute pas aussi monolithique, défile depuis des semaines contre le mariage pour tous et certains finissent par s'exprimer par la violence. J'entends aussi des camarades contester l'action des forces de l'ordre, gendarmes ou policiers, alors qu'ils les considéraient du « même camp » au sens du respect de l'ordre et de la paix civile. Quand des militaires eux-mêmes doutent des forces de l'ordre avec qui pourtant ils ont des affinités, n'est-ce pas un signe de grave fragilisation de notre société ?

L'affaire du « mur des cons » mettant en cause le syndicat de la Magistrature (SM) renforce ce sentiment. « Blague potache » selon le syndicat, nous savons que « Dix fois moins » dans une caserne ou dans un commissariat aurait fait « sauter » beaucoup de monde. Cela pose la question du syndicalisme dans la magistrature, de l'impartialité de la justice souvent présentée comme un troisième pouvoir. Être syndiqué et rendre la justice est-ce compatible ? Je ne le crois pas et la vogue actuelle de la transparence devrait aussi subir ce « choc ». Elle devrait conduire à disposer de magistrats dont la décision ne puisse être soupçonnée de partialité.

Si je me réfère aussi à un article du [Figaro du 26 avril](#), le mensonge semble aussi avoir été employé. La présidente du SM affirmait en effet que ce mur datait d'avant 2010. Or une photo du bureau de l'USM élu depuis décembre 2012 a été affichée. Exemplarité ? Déontologie ? Le clivage entre la société et la justice pourrait bien s'élargir.

Cette affaire montre un autre point tout aussi grave à mon sens. Le [général Philippe Schmitt](#) (deuxième section) a été affiché aussi sur le « mur des cons ». Son tort ? Avoir défendu les victimes des récidivistes en souvenir de sa fille assassinée dans le RER ligne B par un récidiviste le 25 novembre 2007. Il a décidé de porter plainte contre le syndicat de la magistrature et nous pouvons lui apporter notre soutien.

Retour des polémiques historiques

En cette veille du mois de mai, j'attirerai aussi l'attention sur cette étrange [proposition de résolution](#) visant à rendre justice aux victimes de la répression de la Commune de Paris de 1871 et déposée au nom du groupe PS de l'Assemblée nationale par son président. Malgré les polémiques du précédent quinquennat, la réécriture de l'histoire de France continue en fonction des contingences du moment visant au façonnage progressif de notre société au profit d'une certaine pensée unique. En réaction, pourquoi ne pas déposer aussi une proposition de résolution visant à commémorer les deux généraux de l'armée de Versailles, [Lecomte](#) et [Clément-Thomas](#), fusillés le 18 mars 1871 par leurs soldats malgré notamment l'intervention du maire du 18^e arrondissement, [Clemenceau](#). Cette date a été le début de l'insurrection qui s'achèvera au Père Lachaise le 28 mai 1871.

Je ne suis pas détaché de cette période de notre histoire. D'abord, la geste familiale veut que ma famille ait au moins un caveau au Père Lachaise depuis 1828. Ensuite, je pourrai rappeler ce souvenir rapporté de cet ancêtre d'une branche latérale blessé pour la défense de Paris, achevé en raison de son accent allemand par les Parisiens. Eh oui, venant de Lorraine, il avait refusé d'être allemand (l'Allemagne est aussi d'actualité me semble-t-il), avait tout abandonné et avait rejoint Paris mais ces combattants parisiens ne le savaient pas. Alors assassins ou victimes ?

Enfin, la courte période de la commune a signifié aussi la fin de la garde nationale (Cf. Mes billets du [1^{er} avril 2012](#) et du [25 mars 2012](#)) qui s'était rangée à ses côtés. C'est le choix du drapeau rouge contre le drapeau « bleu-blanc-rouge ». Dans le contexte français d'aujourd'hui, est-ce bien raisonnable d'agiter ce « chiffon rouge » (je sais, cela pourrait passer pour un mauvais jeu de mot), au profit d'une idéologie du passé qui tente de détourner l'attention des difficultés d'aujourd'hui ?

Je finirai ces quelques réflexions d'actualités par une touche plus positive. J'ai assisté à la représentation magnifique d'un « son et lumière » dans la cour des Invalides cette semaine : soirée pas trop longue, foule nombreuse composée de familles et d'une multitude d'enfants mais la diversité n'était pas vraiment au rendez-vous pour cette fresque de l'histoire de France, autre signe du clivage évoqué ? [La nuit aux Invalides](#) débute avec Louis XIV (rappelez-vous la polémique sur la place de ce grand roi dans les livres d'histoire de l'éducation nationale) qui a créé [l'Hôtel des Invalides](#) (Louvois, encore lui... je plaisante mais lire néanmoins le [compte rendu du SGA à l'Assemblée nationale](#)).

Le « son et lumière » se poursuit avec Napoléon bien sûr qui domine la cour de son ombre et s'achève avec Charles de Gaulle, dernier symbole de la grandeur de la France et de l'engagement contre toute compromission, tous des grandes figures de l'histoire de France qui ont amené notre pays au sommet de sa gloire. Beaucoup de nos chefs militaires illustres, maréchaux et généraux reposent dans ce panthéon militaire autour de l'Empereur accompagnés aussi de Rouget de Lisle, compositeur de la Marseillaise. Le patriotisme et la patrie étaient symbolisés là.

N'oublions pas non plus en cette veille de Camerone ce 30 avril ([Cf. Le Point](#)) les 150 ans de cet acte héroïque et exemplaire de la Légion Etrangère. En lien avec mes réflexions sur la Commune et la guerre de 1870 de ce billet, j'attirerai volontiers l'attention sur le général [Emile Mellinet](#), magnifique soldat à la fois du Premier et du Second empire, chef de corps du 1^{er} régiment d'infanterie de la Légion Etrangère et fondateur du berceau de la Légion à Sidi Bel Abbès en 1846/1847. Il a été membre du comité des fortifications de Paris en août 1870. Il protège l'impératrice Eugénie et lui permet de quitter Paris lorsque la République est proclamée le 4 septembre après la défaite de l'armée française. Notre histoire est partout.

Un colloque IRSEM-sciences-po réussi

Ce colloque IRSEM-Sciences Po s'est tenu ce mercredi 24 avril 2013 sur le thème de « *La force militaire est-elle encore utile à la politique étrangère ?* ». Toujours en cette veille du Livre blanc, cette réflexion ne me paraît pas inutile. Ces premières rencontres de la défense « *Paris School International Affairs* » (PSIA) – IRSEM marquent selon les organisateurs le

réinvestissement de Sciences-Po dans le domaine de la défense (A l'heure d'une défense sinistrée, cela est peut-être un peu tard mais bon, on fera avec). Elles ont vu aussi la remise de prix par l'IRSEM pour les meilleures contributions étudiantes sur le thème de la journée.

Après l'introduction par le professeur [Ghassam Salamé](#), doyen du PSIA, le professeur Charillon, directeur de l'IRSEM, a rappelé trois objectifs donnés à la force militaire : elle est un attribut du rang mais beaucoup pensent qu'elle ne devrait pas être utilisée ; elle est un message politique notamment dans sa mise en œuvre ; enfin elle est un savoir-faire qui, à ce titre, donne une crédibilité au message politique.

Modérée par le général Desportes, la table ronde était composée de trois militaires et d'un diplomate ce qui signifie pas : trois militaires = un diplomate ! Le colonel Durieux a évoqué ce qu'était la stratégie militaire, la manière dont on va utiliser la force militaire pour atteindre un but politique. J'ajouterai qu'il ne faut pas oublier que l'emploi de la force doit contraindre à la négociation. La guerre a aussi sa vie propre et échappe facilement à son initiateur. Savoir finir une guerre est plus difficile qu'entrer en guerre. C'est aussi accepter la possibilité ou non de tuer des gens en vue de protéger d'autres vies.

Le général britannique [Rupert Smith](#) a souligné quant à lui que le but des forces armées était de tuer et de détruire. Les termes de défense et de sécurité sont pour lui trop souvent utilisés l'un pour l'autre et cela lui paraît une mauvaise chose. Il est intéressant de noter qu'il a cité deux exemples probants sur le succès d'utilisation de la force militaire en appui à la politique étrangère, le Sierra Leone en 2000 et le Mali aujourd'hui. Il faut noter que ce sont des opérations nationales et non multinationales, finalement un mauvais message pour une Europe de la défense ou un constat pragmatique.

Quant au général Georgelin, il a surtout évoqué avec son habileté habituelle la difficulté de définir la force militaire utile à la politique étrangère pour aujourd'hui et demain tout en rappelant que la force militaire est concentrée dans les mains de l'exécutif, situation unique dans les démocraties occidentales. La force militaire s'appuie sur un recours approprié de la force mais la question est surtout de savoir ce qu'est la guerre aujourd'hui. Donc une soirée intéressante dans le vieil amphi de Sciences Po.

Sur la réflexion concernant les idéologies, je conclurai sur cette réaction dans le Monde du 24 avril du professeur Drévilion intitulée « [Michel Onfray ne comprend rien aux guerres idéologiques du XXIe siècle](#) » qui répondait à cet article du 21 avril : « [M. Hollande ne comprend rien aux guerres idéologiques du XXIe siècle](#) » dans le même quotidien. La lecture de cet article m'avait affligé, une telle prétention pour un sujet non maîtrisé ! Merci au professeur Drévilion pour avoir répondu à Michel Onfray.